

Procès-verbal de la réunion annuelle du Conseil de Supervision de l'ITIE-GUINEE

La réunion annuelle du Conseil de Supervision de l'ITIE-GUINEE s'est tenue le Jeudi 15 Mars 2023 dans la salle de réunion de la Primature sous la présidence de Dr Bernard GOUMOU, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Président dudit Conseil.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) **Présentation de la situation actuelle de l'ITIE-GUINEE ;**
- 2) **Examen et approbation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023 ;**
- 3) **Divers.**

Monsieur le Premier Ministre, ouvrant la séance s'est excusé pour les reports de la réunion pour des raisons indépendantes de sa volonté. Il se réjouit de la tenue de la présente réunion. Il a rappelé qu'il y a quelques années il a personnellement contribué au remplissage des formulaires de déclaration "les gabarits" de l'ITIE.

Il a noté avec plaisir les efforts fournis par le Comité de Pilotage. Il l'a félicité pour le résultat positif obtenu lors de la dernière validation, à savoir un **score élevé de 88 points sur 100**. Il espère que ce résultat sera amélioré pour atteindre 98 points sur 100 lors de la prochaine validation. Il a indiqué qu'il n'a pas d'observation particulière sur le PTBA et que le PTBA comme élaboré était valide pour 2023.

Il a ensuite passé la parole au Président du Comité de Pilotage pour aborder le premier point de l'ordre du jour.

M. Bachir CAMARA : a remercié Monsieur le Premier Ministre pour avoir bien voulu présider la réunion annuelle du Conseil de Supervision de l'année 2023 malgré son calendrier particulièrement chargé.

Le Plan de Travail de 2023 est assorti d'un budget annuel de 7 014 073 220 francs guinéens soit l'équivalent de 821,500 USD au taux de 1 USD = 8 538,1293 GNF.

Le montant accordé au titre du Budget National de Développement (BND) est de 4 007 259 515 francs guinéens suivant la Loi de Finances 2023.

Il a signalé que le budget de 2022 n'a été exécuté que partiellement compte tenu de certaines lourdeurs administratives au sein du Ministère des Mines et de la Géologie.

Il a également fait remarquer que les factures de prestation du Consultant National n'ont pas été réglées par le Fonds d'Investissement Minier, malgré ses interventions répétées.

Il a en outre noté que la contribution annuelle de la Guinée au financement du Secrétariat International de l'ITIE pour 2023 n'est pas payée. Les contributions de 2021 et 2022 n'ont pas aussi été réglées.

Il a rappelé au Conseil que lors de la validation de 2022, notre pays, la Guinée a obtenu un **score général élevé de 88 points sur 100**.

Il a, avant de terminer son intervention, demandé aux membres du Conseil de Supervision de bien vouloir approuver le PTBA 2023 qui va leurs être soumis.

Monsieur Mamadou DIABY : a passé la parole à Elhadj Sékou Amadou DRAME pour aborder le second point de l'ordre du jour à savoir la présentation de la synthèse du plan de travail et budget annuel 2023.

Elhadj Sékou Amadou DRAME : a commencé par présenter la situation de l'exécution du budget de l'exercice 2022.

Sur une prévision de 8 631 791 467 GNF, le montant encaissé est de 3 472 287 000 GNF et le montant dépensé est de 3 355 947 000 GNF, soit 96,65% de taux d'exécution.

En ce qui concerne le PTBA 2023, la prévision est de 7 014 073 220 GNF, la subvention accordée est de 4 007 259 515 GNF au titre du BND et de 476 000 705 GNF au titre du Fonds EGPS (Banque Mondiale). Ainsi le financement à rechercher est de 2 530 749 070 GNF. Il a ensuite présenté le cadre logique en indiquant la hiérarchie des objectifs, les différentes activités à réaliser, les résultats escomptés, les indicateurs, les responsables des activités à réaliser ainsi que les montants correspondants.

Monsieur Moussa CISSE, Ministre de l'Economie et des Finances : a remercié le comité de pilotage pour la qualité du PTBA qui a été présenté. Il a ensuite félicité l'ITIE-GUINEE pour le résultat éloquent obtenu lors de la dernière validation.

Il apprécie les efforts qui sont déployés au niveau du secteur minier qui est porteur de croissance. S'agissant de la contribution annuelle à l'ITIE, il a fait remarquer que la requête doit être adressée au Ministère des Affaires Etrangères qui est en charge du paiement des cotisations de notre pays dans les Organisations Internationales. Il suggère de mettre son département en copie de ladite requête.

Monsieur Ismaël DIAKITE, Président de la Chambre des Mines de Guinée : a, à son tour félicité l'ITIE-GUINEE pour les brillants résultats obtenus lors de la validation. Les Sociétés Minières ont contribué à l'obtention de ce résultat.

Elles participent aux travaux du comité de pilotage. Elles participent aux travaux de dissémination. Il y a quelques années la CBG, la SAG et la SMB ont eu à faire des contributions financières à l'ITIE-GUINEE.

Il a, par ailleurs attiré l'attention de Monsieur le Premier Ministre sur le fait que les permis, les titres miniers et les cahiers de charges ne sont pas signés. Ces problèmes sont pendants au niveau du Département des Mines et méritent d'être examinés et résolus dans un bref délai. La non signature ou de renouvellement des permis, des listes minières et des cahiers de charges est de nature à impacter de façon négative sur le fonctionnement des sociétés minières.

Il a été personnellement pour les Sociétés Minières et la Direction Générale des Douanes interpellé à ce sujet. Il pense que la signature de ces documents n'a rien à voir avec le développement communautaire et d'autres sujets.

En ce qui concerne le PTBA, il pense qu'il est réaliste. Compte tenu des règles de gouvernance propres aux sociétés minières, il suggère que certains volets du budget soient examinés, en dehors de cette réunion. S'agissant de la contribution annuelle à l'ITIE Internationale il a indiqué qu'un montant de 10 000 USD peut être réglé au niveau de la Chambre. Il s'engage, au nom de la Chambre des Mines, à régler l'encours de 10 000 USD à l'ITIE INTERNATIONALE. Il a, à cette occasion mis l'accent sur l'importance de l'ITIE qui n'est plus à démontrer. Il souhaite que Monsieur le Premier Ministre en tant que Minier continue à supporter les Entreprises Minières.

Il est enfin revenu sur le problème de renouvellement des permis et de signature des listes minières qu'il ne faut pas lier à d'autres sujets. Il a renouvelé sa volonté de veiller à ce que les Sociétés Minières respectent leurs obligations.

Dr Bernard GOUMOU, Premier Ministre, Chef du Gouvernement : a renouvelé ses félicitations et a invité l'ITIE-GUINEE à aller au-delà des 88 points sur 100 et éviter de descendre en dessous. Il a souligné qu'il a pris bonne note des préoccupations du Président de la Chambre des Mines. Il a ensuite demandé des précisions sur le prélèvement de 3,55% des recettes du Fonds d'Investissement Minier, du Centre de Promotion et de Développement Miniers et de l'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières. Il pense que cette proposition peut être examinée avec d'autres Ministères y compris le Ministre Secrétaire Général de la Présidence. L'ITIE est un instrument extrêmement important a-t-il souligné.

Monsieur le Premier Ministre : a fait remarquer que toutes les Sociétés Minières sont invitées à faire des déclarations au guichet unique de DDI (Demande de Descriptif d'Importation) et DDE (Demande de Descriptif d'Exportation). Malheureusement les Sociétés Minières ne se soumettent pas à ces déclarations. Il y a donc une réticence de la part des Sociétés Minières.

Il a invité les Sociétés Minières, à travers la Chambre des Mines, à se rapprocher de ce guichet unique.

Le Président de la Chambre des Mines : pense que c'est un problème à prendre en mains. Il en prend bonne note.

Monsieur le Premier Ministre : précise que ce guichet unique constitue une mine d'information pour l'ITIE. L'ITIE-GUINEE peut avoir accès à ces données avec une clé de connexion. Il encourage l'ITIE-GUINEE à être dans cette lancée. L'ITIE est un outil de Transparence surtout qu'on parle de refondation et de rectification.

En ce qui concerne le Plan de Travail et Budget Annuel 2023, il pense que c'est acceptable. Sur ce, il a remercié les uns et les autres pour leur présence et la qualité des débats et a déclaré clos la présente réunion.

Conclusion :

Au terme de ses débats, le Conseil de Supervision est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1- Le Conseil a approuvé le Plan de Travail et Budget Annuel 2023 de l'ITIE-GUINEE dont le montant se chiffre à GNF 7 014 073 220 ;
- 2- Le Conseil remercie la Chambre des Mines pour son engagement à prendre en charge le paiement de la contribution annuelle de la Guinée au financement du Secrétariat International de l'ITIE pour l'exercice 2023 ;
- 3- Le Conseil invite les Sociétés Minières à remplir les déclarations DDI et DDE et invite l'ITIE-GUINEE à utiliser le guichet unique comme source d'information ;
- 4- Le Conseil félicite l'ITIE-GUINEE pour le **score élevé** qu'elle a obtenu lors de sa validation en 2022 et l'encourage à faire mieux lors de la prochaine validation prévue en Avril 2024.

Le Rapporteur

M. Bachir CAMARA



Conakry, le 29 Mars 2023

Le Président

Dr Bernard GOUMOU